

Montoir de grange aménagé, commune de La Valla-en-Gier (Loire)

Jacques VERRIER

Ces travaux de relevés ont été effectués sur ce que l'on appelle un élément du petit patrimoine ou patrimoine vernaculaire. Souvent peu spectaculaire, il est pourtant le reflet de la vie quotidienne ancienne et le fruit d'une réflexion humaine à un problème particulier, donnant souvent une réponse unique et originale.

Géographie du bourg

La commune de la Valla-en-Gier est située dans le sud du département de la Loire, sur le versant nord des Monts du Pilat, à quelques kilomètres, au dessus de la ville de Saint-Chamond. Depuis cette dernière, on emprunte la vallée du Gier pour y accéder. La rivière et ses affluents ont creusé des vallées encaissées dans lesquels plusieurs barrages servant à alimenter la ville ont été construits : le barrage de la Rive à l'ouest alimenté par le ruisseau de Ban ; le barrage du Pinay au nord-est alimenté par plusieurs ruisseaux dont le Gier ; le barrage de Soulages, au nord, récupérant les trop pleins des deux précédents. Entre les vallées du Ban et du Gier, nous trouvons un promontoire formant une avancée. C'est sur son flanc ouest que le bourg de la Valla-en-Gier a été construit. Cette position fait du village une succession de constructions bâties sur des terrasses de soutènement ou tout simplement en escalier. Le réseau viaire reflète cette situation : les rues situées dans le sens nord-sud sont quasiment planes tandis que celles d'orientation est-ouest sont très pentues.

Petit historique

Un rapide aperçu de la documentation montre que les premières mentions de la commune sont celles de son église dédiée à saint Andéol. Elles datent du XI^e siècle¹ : *Ecclesia de Sancta Andeolo in Valle*. Le bâtiment concernant l'intervention n'étant pas de construction ancienne les seules recherches effectuées ont concerné le cadastre Napoléon². Lors de sa réalisation, en 1812-1813, la vieille église s'élevait encore au centre du village sur ce qui constitue aujourd'hui la Place de la Mairie (figure 1). La route traversant le village passe actuellement par l'emplacement de l'ancienne nef de l'édifice. L'église actuelle, de style néogothique a été reconstruite entre 1844-1849 sur un emplacement différent, situé au sud du précédent, en contrebas de la parcelle concernée par les travaux.

¹ E. Dufour : *Dictionnaire topographique du département de la Loire*, Macon, 1949. Il cite le Cartulaire de Savigny, tome II, p. 1056

² Version AdL : Section G (Le Bourg et Luzernod) : plan levé par Fuzon, 1812-1813 ; cote 1678VT16_311812-1813

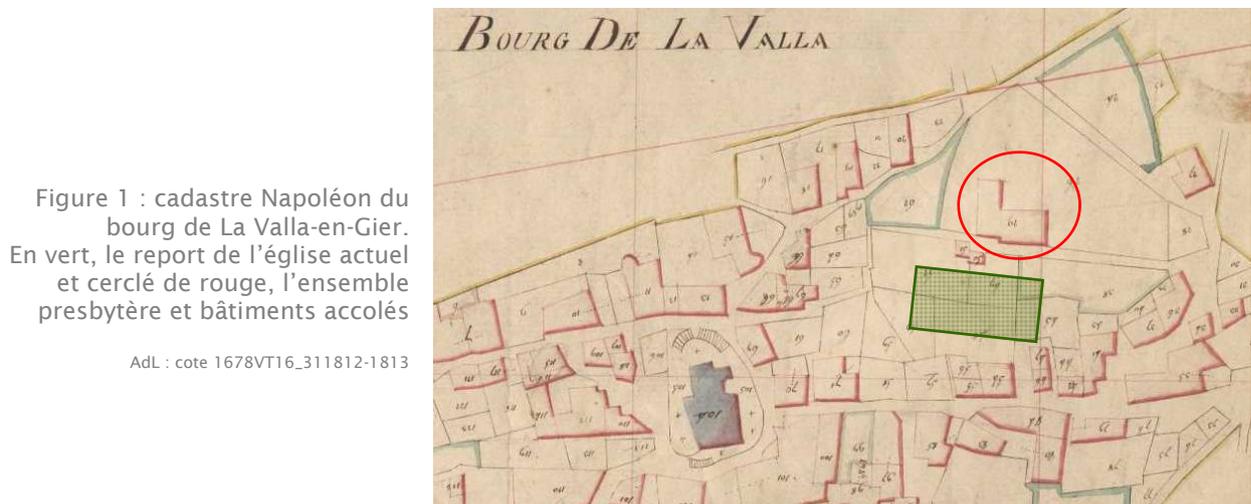


Figure 1 : cadastre Napoléon du bourg de La Valla-en-Gier. En vert, le report de l'église actuel et cerclé de rouge, l'ensemble presbytère et bâtiments accolés

AdL : cote 1678VT16_311812-1813

La parcelle concernée possède le n° 62 sur le cadastre Napoléon. Le propriétaire est désigné comme étant *le communal de La Valla* sur les matrices cadastrales de 1812 et la nature de la parcelle indique qu'il s'agit du *Presbytère*. La parcelle n° 26 sur laquelle il est bâti, est mentionné comme étant *le jardin du Presbytère*. Les deux petites constructions situées en avant, de l'autre côté d'un chemin, sont décrites comme des bâtiments ruraux.

Circonstances de la découverte

État des lieux

Le grand ensemble représenté sur le cadastre actuel est en fait composé par 4 structures distinctes (figure 2) :

1. un grand bâtiment rectangulaire de 2 étages, plus un niveau de combles, desservi par un escalier central qui formait le presbytère (note A) ;
2. un bâtiment accolé, formé de deux niveaux, dont la façade sur la rue est décalée par rapport au bâtiment précédent (note B). Elle vient en appui contre le presbytère sur la façade avant alors qu'elle s'en trouve légèrement écartée sur la façade arrière. La vocation de ce bâtiment est agricole ;
3. une extension du bâtiment précédent (note C), visible au niveau du chaînage d'angle. Il est composé de deux niveaux renfoncés dans le relief. La partie haute, utilisée en comme fenière, est desservie par une rampe d'accès ou montoir (flèche) ;

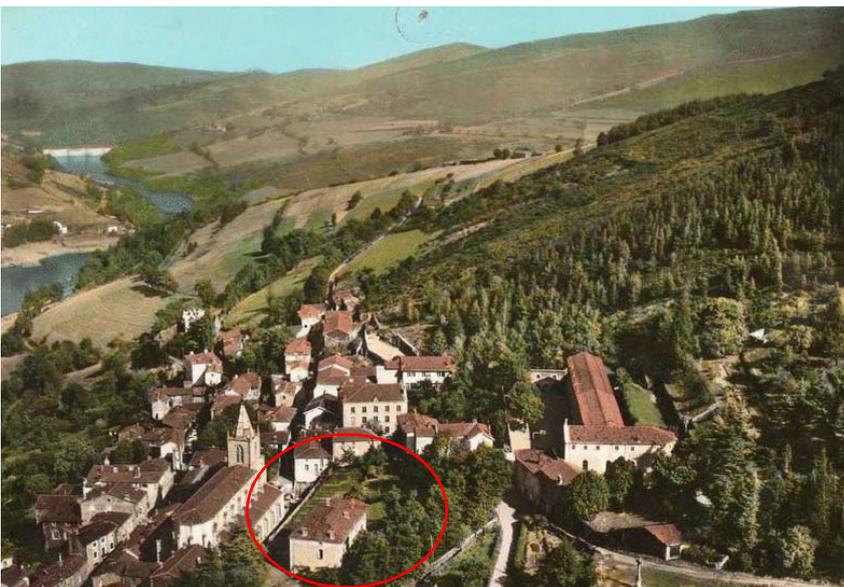


Photo 1 : bourg de la Valla
vue aérienne des années 1950/1960

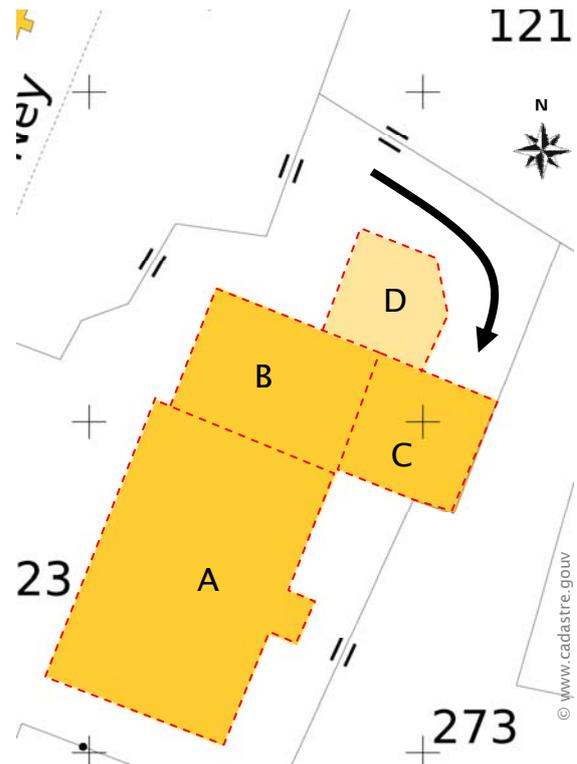


Figure 2 : les différents volumes bâtis

4. un bâtiment en appentis (note D) faisant l'objet de la démolition. Lors de notre intervention, il ne restait plus que la trace de la toiture sur les murs du bâtiment précédent et de son extension. Cette toiture et une descente d'eau de pluie sont venues obstruer partiellement une petite fenêtre et une ouverture de porte donnant aujourd'hui dans le vide.

L'environnement immédiat de cet ensemble était celui de jardins, comme on le voit sur une vue aérienne du bourg datant des années 1950/60. Si le presbytère et les jardins sont bien visibles, les bâtiments accolés sont cachés par des arbres (photo 1).

La découverte

Le projet de réhabilitation de l'ensemble comprenait la démolition de l'appentis et la création d'un abri de randonneur, projet mené conjointement par la commune de La Valla-en-Gier et par Saint-Étienne Métropole.

Lors de la démolition de l'appentis et particulièrement du mur arrière (mur ouest) sont apparus, sous le montoir de la

grange, trois ensembles juxtaposés (photo 2). Malheureusement, l'intervention de la pelleuse avait entamé en partie les voûtes et les parements des constructions. Les travaux furent arrêtés et une signalisation auprès du SRA effectuée. Après visite, il fut convenu qu'une documentation (relevé et couvert photographique) semblait nécessaire afin de garder une trace d'un ensemble qui sans être très ancien, était d'une grande originalité et inédit à notre connaissance.



Photo 2 : le site lors de la première visite

Travaux

Ils se sont limités à un nettoyage de l'ensemble et un dégagement léger de la partie avant des structures. Ce travail a été effectué en une demi-journée par cinq personnes.

Le petit décaissement effectué sur la rampe ainsi que les démolitions dues à la pelleuse avaient fortement ébranlé l'ensemble ; en l'absence d'étais, pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pénétré à l'intérieur des structures creuses, laissées en l'état, et les mesures ont été prises de l'extérieur. Une couverture photographique et un relevé sommaire ont été ensuite effectués, ce dernier à l'aide d'une mire et d'un télémètre laser.

Description des vestiges

L'ensemble a connu plusieurs états : la construction initiale ; une consolidation de la voûte de la première salle, celle située au plus proche du bâtiment (S1) ; le comblement de la seconde salle et son aménagement (S2) ; l'obturation de l'ensemble avec un réaménagement lié à un changement de destination de l'espace. Ces deux dernières séquences étant sans doute contemporaines. La construction initiale utilise les mêmes pierres locales que les bâtiments alentours, des micaschistes et du gneiss.

L'ensemble initial (figure 3)

La présence du bâtiment et de son extension, dans une disposition tout à fait identique (décrochage de la façade avant, même proportion des bâtiments), sur le cadastre Napoléon de 1812-1813 (figure 1), nous permet de

supposer la contemporanéité de la rampe associée à l'accès de la grange et donc des structures découvertes. Elle nous permet aussi d'avancer l'hypothèse d'une datation antérieure au début du XIXe siècle.

Pour construire, le montoir, il a fallu entamer le relief avant de bâtir trois structures : une salle S1, un puits P, une salle S2.

La salle S1 mesure 2,23 m de largeur pour 2,70 m de profondeur en moyenne et pour une hauteur mesurée certainement supérieure à 1,70 m (le sol n'a pas été recherché à l'intérieur de la salle). A la découverte, cette salle était entièrement comblée par des pierres. D'après ce que l'on peut en voir de l'extérieur, un mur peu épais, en grande partie éboulé, forme le fond de la pièce. Toujours vu de l'extérieur, derrière cette construction, on trouve un remblai, ce qui pourrait indiquer que le décaissement du relief a été plus large

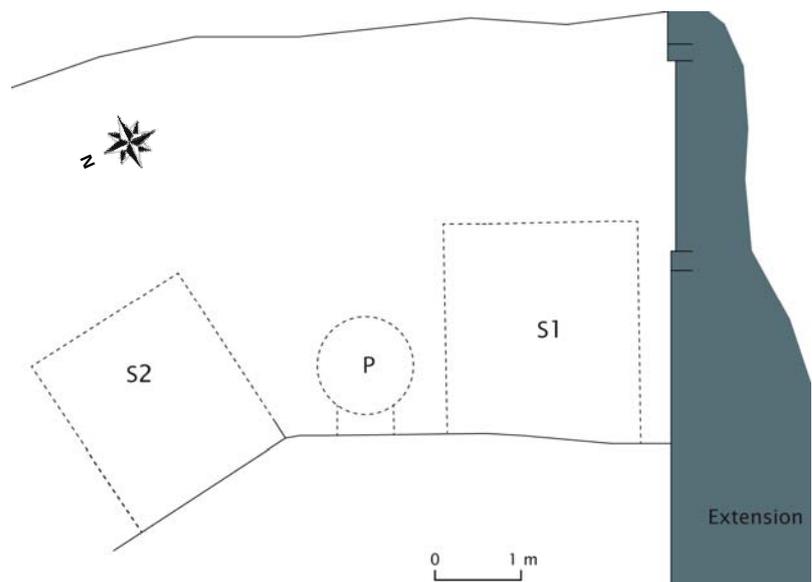


Figure 3 : hypothèse de l'état 1 de l'ensemble

que la construction par elle-même. La couverture de cet ensemble est en anse de panier (photo 3). La plupart des claveaux ont été arrachés et il n'en reste que 3, visibles à droite, et 4, visibles à gauche ; la pierre que l'on peut qualifier d'imposte étant commune avec la structure du puits (photo 4). L'arrachement des claveaux permet de voir la façon dont les pierres ont été disposées en formant un blocage. Elles sont liées avec un mortier de chaux très riche en sable. Au dessus de la voûte, nous trouvons une couche de petits cailloutis, mélangés avec un mortier maigre. Les claveaux subsistant sont équarris mais ne montrent pas une taille particulièrement soignée.

Le puits a malheureusement subi des dégâts importants lors de la démolition et la vision que l'on en a, est celle d'un trou béant (photo 5), de deux pierres déplacées - la première appartenant au piédroit de droite et la seconde à l'appui -, de l'imposte et de quelques claveaux. Ce dernier ensemble forme l'élément architectural le plus remarquable de la construction (photo 4). Sur une pierre, bien taillée, occupant toute la largeur entre les piédroits du puits et de la salle S1, formant l'imposte, on retrouve trois autres pierres : les deux situées aux extrémités sont de même taille et de même forme, ce qui place la troisième au centre de la composition. Elle sert de support à la base d'un triangle formé par deux pierres, dont les deux autres côtés servent d'appui aux arcs des voûtes de la salle S1 et du puits. Les premiers claveaux sont équarris en forme de trapèze.

Le puits, circulaire, mesure 1,10 m de diamètre. Il est bâti en petites pierres, plus ou moins plates, disposées en lits non réguliers (photo 5). A son sommet, le diamètre diminue, comme dans les constructions en encorbellement mais cette technique n'a pas été utilisée jusqu'au sommet : la voûte se termine par une grande dalle plate. Depuis l'appui, le niveau d'eau se situe à environ 0,80 m plus bas et la profondeur mesurée de liquide stockée est de seulement 1,60 m. Face à l'ouverture, incluse dans la maçonnerie, nous trouvons une pierre plus importante, percée de deux trous dans lesquels des éléments métalliques étaient enfichés. Elle servait vraisemblablement de support au système d'accrochage



Photo 4 : l'imposte et le départ des arcs de la salle S1



Photo 3 : entrée de la salle S1

du seau de puits. A l'origine l'ouverture était constituée par un encadrement en pierres taillées. On en voit encore les vestiges sur le piédroit de droite. Une pierre à feuillure, déplacée, conserve les deux gonds en fer de la porte en bois. D'après les témoignages et les photos prises lors de la découverte, l'ouverture était surmontée d'un arc en plein cintre.

La salle S2 n'est pas alignée avec les deux précédentes et elle forme un coude, correspondant au virage qu'effectue le montoir. Ses dimensions sont indicatives car toute la partie avant, voûte et parement, a été détruite et le sol n'a pas été dégagé pour des questions de sécurité : 2,00 m de largeur pour 2,45 m de profondeur en moyenne et pour une hauteur mesurée certainement supérieure à 1,40 m. La salle était rempli de pierres et de terre, et nous n'avons pas pu observer si, comme la salle S1, le fond était constitué par un mur. La voûte est ici aussi en anse de panier, les pierres ont été disposées pour former un blocage et ont été liées avec un mortier de chaux riche en sable. Elle mesure 0,35 m d'épaisseur de

Photo 5: vue du puits



moyenne et le niveau de la rampe se trouve à environ 0,20 m au dessus.

La consolidation de la salle S1 (figure 4)

Chronologiquement, il n'est pas possible de déterminer si cette opération survient avant ou après la suivante. Elle intervient, sans doute, à la suite de la détection d'une faiblesse dans la tenue de la voûte et/ou un glissement de l'ensemble de la structure vers le nord, la désolidarisant avec le mur du bâtiment d'extension. Pour consolider la voûte, un doublage a été effectué sur les murs latéraux (photo 3). Celui de droite mesure 0,38 m d'épaisseur et celui de gauche 0,43 m, réduisant d'autant la largeur utile de la salle 1 (surface restante : 1,43 m par 2,70 m). Pour la solidariser avec le bâtiment d'extension, une tige en fer coudée à son extrémité a été scellée dans le mur de l'extension du bâtiment d'un côté et intégrée dans la maçonnerie du doublage de l'autre côté. L'existence d'une seconde tige est possible, placée plus bas, mais la présence d'un mur postérieur cache son hypothétique emplacement.

L'appareillage de la consolidation est constitué par des pierres de module moyen disposées en lits non réguliers. Elles sont liées par un mortier de chaux, de couleur rose, dans lequel on trouve de nombreux petits fragments de terre cuite et des petites particules noires (charbon de bois ?).

Aménagement de la salle S2 (figure 4 et photo 6)

Il est intervenu avant ou après l'aménagement précédent. La salle S2 fut comblée en partie et un tuyau en fonte installé. Servait-il de collecteur à un drain ? À une petite source ? Nous n'avons pas pu observer de quelle façon l'eau était captée. A environ 1,40 m en avant du fond de la salle, un mur, composé d'un simple parement a été élevé et condamne la salle S2. Arraché par les travaux, il est encore visible sur le côté droit de la salle. En avant, plaqué contre ce mur, un abreuvoir ou *bachat* a été construit en pierres liées au ciment. L'ensemble forme un rectangle mesurant 0,80 m de largeur pour 2,00 m de longueur et 0,40 m de hauteur. L'intérieur a quasiment la forme d'un demi cylindre de 0,38 m de



Photo 6 : vue générale de l'aménagement de la salle S2

rayon, légèrement aplati au fond. Une couche d'enduit ciment, légèrement rosé, recouvre l'ensemble. Les rebords sont biseautés. La partie arrière est conservée et on y voit encore l'orifice sur lequel le tuyau en fonte était connecté et par lequel se déversait l'eau.

Les parements, les claveaux et toute la partie avant de la salle S2 sont absents. Néanmoins, un restant de parement à la liaison entre la salle S2 et le puits permet de supposer que ce *bachat* se trouvait à l'intérieur de la salle, en retrait d'environ 0,25 m. Quelques traces d'enduit adhérent, sur le mur droit de l'avancée, indiquent que le mur, le dessous de voûte et les piédroits devaient être sans doute recouvert entièrement.

Le dernier élément remarqué se situe dans la partie gauche du *bachat*. Difficilement restituable en l'état, il s'agit vraisemblablement du

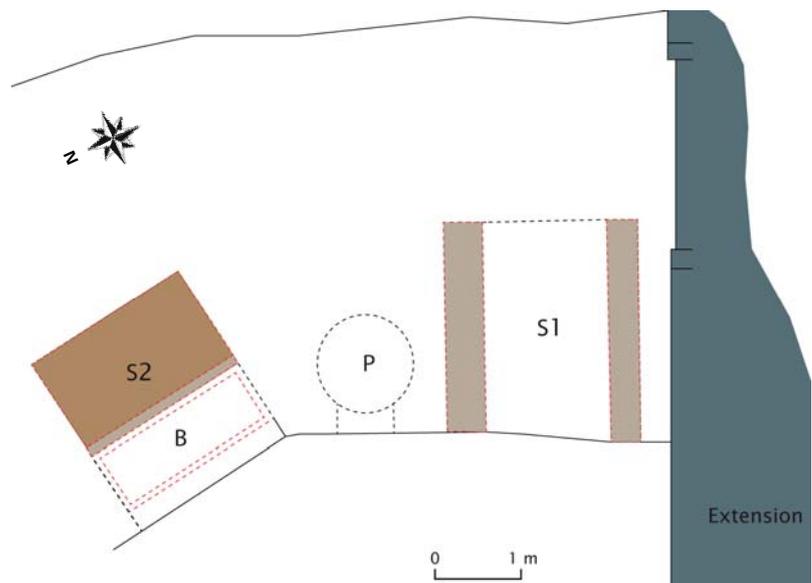


Figure 4 : hypothèse de l'état 2 et 3 de l'ensemble



Photo 7 : vue générale après nettoyage

système de trop-plein, couplé avec système de récupération (?). Il nous a été indiqué l'existence connue d'un second *bachat*, situé en bordure de la parcelle et qui se trouvait peut-être alimenté par ce trop-plein.

L'obturation de l'ensemble et la réorganisation

Le dernier état, est celui de la construction de l'appentis dont le mur arrière est venu complètement sceller l'ensemble. Il est construit en pierre et en ciment. Dans la partie située contre l'extension du bâtiment, la mieux conservée en hauteur, on voit encore les traces des planches ayant servi au coffrage. A la base du mur, au niveau de la salle 1 et du puits, deux tuyaux ont été intégrés pour respectivement l'écoulement des eaux d'infiltration et comme trop-plein du puits. Quelques pierres plates et le négatif de la première planche de coffrage nous indiquent le niveau de sol qui sur la surface dégagée ne semble pas conservé. Venu se plaquer contre l'ensemble, ce mur en a épousé la forme, sa largeur n'est pas régulière et il reprend la ligne coudée du montoir.

Datation

En l'absence de documents, de mentions ou d'éléments permettant une datation, il faut se contenter de quelques jalons permettant de replacer plus ou moins précisément les différentes étapes de la construction.

Comme signalé dans l'historique, le bâtiment principal et son extension apparaissent

sur le cadastre Napoléon de 1812/1313. Son positionnement paraît similaire à celui observé aujourd'hui ; nous pouvons donc émettre l'hypothèse d'une construction antérieure au début du XIXe siècle. La construction du montoir de la grange est liée au bon fonctionnement de cet édifice et donc par conséquent les aménagements effectués à sa construction, aussi. L'utilisation du ciment (inventé au début du XIXe siècle et démocratisé dans la seconde moitié de ce siècle) donne une large fourchette pour la

construction du *bachat*, antérieure à celle du mur de l'appentis.

L'architecture des différents bâtiments n'appartient pas à un style facilement identifiable et datable. Le presbytère a reçu un crépi et de fausses pierres d'angles en ciment ont été rajoutées. Dans la partie arrière, plus précisément dans le chaînage d'angle nord-est, plusieurs pierres en remploi dans la construction ont été repérées. Elles proviennent certainement d'anciens appuis ou de linteaux de fenêtres équipés de barreaux.

Le bâtiment agricole accolé a son appareillage apparent et la majorité des encadrements de ses ouvertures sont en bois. Deux d'entre-elles, situées en façade ouest sont surmontées de pierres plates débordantes formant une protection au dessus de celles en bois. Ces éléments ne sont pas décisifs pour une datation, mais ils marquent une ancienneté de la construction comme d'ailleurs l'absence d'éléments en terre cuite dans la construction des ouvertures.

Les témoignages recueillis en mairie nous ont indiqué qu'aucune personne n'a souvenir de la présence de cet ensemble, ni de la construction de l'appentis ; il est vrai que l'évènement n'était sans doute pas très important. Néanmoins, nous pouvons faire remonter cette réorganisation aux années 1950/1960.

L'ensemble de ces éléments permettent d'élaborer une hypothèse de datation-chronologie toute relative :

- antérieurement à la fin du XVIIIe-début du XIXe : construction du presbytère ;
- fin du XVIIIe-début du XIXe : construction du bâtiment agricole accolé ;

- fin du XVIIIe-début du XIXe : extension de ce bâtiment par la construction de la grange et de sa rampe d'accès ou montoir ;
- date inconnue : renforcement de la voûte de la salle S1 ;
- seconde moitié du XIXe siècle : construction du *bachat*/fontaine devant la salle S2 ;
- milieu du XXe siècle : construction de l'apentis.

Utilisation

A l'état 1, il est vraisemblable que les salles S1 et S2 ont pu connaître des utilisations multiples et variables au fil du temps : lieu de stockage, parcage d'animaux ou encore rangement d'outils de jardinage. La seule utilisation mise en évidence, sans doute la dernière, est celle d'un stockage de boulets de charbon, dans la salle S1, retrouvés en petite quantité. Ce genre de combustible apparaît à la fin du XIXe siècle et il est utilisé tout au long du XXe siècle.

Ce type de grange à montoir n'est pas rare dans les monts du Pilat, comme d'ailleurs dans les monts du Forez et plus généralement dans le Massif Central. Cette rampe d'accès à l'espace de stockage du foin, plus ou moins pentue, est généralement pleine, sans aménagement particulier. De rapides recherches ont permis de retrouver quelques exemples dans le Massif Central où l'aménagement de la rampe est un plus élaboré.

S'il fallait trouver une raison à cette construction inhabituelle, il faudrait peut-être rechercher une conséquence du relief pentu et par conséquent, le souhait de rentabiliser l'espace aménagé.

La conception du *bachat*/fontaine de l'état 3 est la solution adoptée généralement sur la commune comme on le peut le voir rue du Ney (photo 8) et Place de la Mairie où l'on retrouve deux *bachats*/fontaines installés sous des arcs aménagés dans des murs de soutènement. Il est possible de lier cette construction aussi bien à l'arrosage des jardins qu'à l'alimentation en eau d'animaux de trait ou d'élevage.

Conclusion

La structure découverte se classe parmi, ce que l'on nomme habituellement, le patrimoine vernaculaire. Parmi les différentes rampes ou montoirs observés, celle de La Valla-en-Gier avec ses aménagements particuliers, apparaît comme un élément assez rare, voire d'inédit. Sa mise en place, assez complexe, a nécessiter un savoir-faire et la mise en œuvre de différen-



Photo 8 : fontaine/*bachat* sous arc, rue du Ney, La Valla-en-Gier

tes techniques de couverture (anse de panier, encorbellement). Le traitement de la retombée des arcs du puits et de la salle 1 est, par exemple, esthétiquement digne d'intérêt.

Il est évidemment dommageable que cet ensemble ne soit pas conservé dans son intégralité et nous espérons que le modeste travail de relevé et de documentation, permette de conserver une trace de ce patrimoine, modeste, mais témoin d'une ancienne manière de vivre.

Nous remercions M. Flachet, maire de La Valla-en-Gier pour son accueil et les renseignements qu'il nous a fourni ainsi que les personnes rencontrées en mairie lors des recherches sur le cadastre. Il faut aussi remercier M. T. Flacher de Saint-Etienne Métropole pour la signalisation de la découverte effectuée auprès du SRA et M. P. Jambresic, Architecte.



Montoir de grange
Monts du Forez
Loire (42)